



Présent(e)s : M. Castro Munoz, M. Michel Cribier, M. Kader Goual, Mme Julie Legg, Mme Sarah Klucsar, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liébert, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, M. Luc Monti, M. Jean-Claude Nohen, Mme Alice Quiles, M. Philippe Roufiat, Mme Marie-Antoinette Vitse, M. Simon Timbert et Mme Christiane Courvoisier.

Excusé(e)s : Mme Laetitia Brancovan, M. Philippe Loiret, Mme Laetitia Harvey Duchesne, Mme Nadine Pouillon, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco et M. Pierre Schneider.

Ne pouvant assister à la réunion, Mme Karen Taïeb transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Arsenal.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e et réaction du Conseil de quartier

Travaux dans l'arrondissement

La Mairie du 4^e explique que chaque aménagement fait l'objet d'une réunion publique, à la demande du Maire, avec toutes les parties concernées. Ce processus permettra aux membres du Conseil de quartier d'avoir accès directement aux informations et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Ces réunions publiques ont lieu en général après la réunion d'ouverture de chantier qui précise les modalités d'action des différents intervenants.

Les membres du Conseil de quartier rappellent avoir demandé une présentation des projets définitifs du bvd Bourdon et de la rue de Sully. Ils trouvent qu'organiser les réunions publiques après les réunions d'ouverture de chantier est trop tardif.

La Mairie du 4^e précise qu'elle veille à limiter en toute occasion les nuisances liées aux chantiers sur l'espace public et arbitre toujours en faveur des habitants en empêchant une emprise trop importante sur l'espace public ou en conservant le stationnement quand cela est possible.

La Mairie du 4^e indique avoir réussi à cantonner les emprises du chantier Bastille au premier quart du Boulevard Bourdon, ce qui devrait permettre d'engager les travaux de la trame verte dès la fin 2018 couvrant ainsi les trois quarts de l'axe.

La Mairie du 4^e annonce que les travaux de la place Teilhard de Chardin sont prévus d'octobre 2018 à février 2019. Les emprises de chantier seront sur la rue de Sully, la piste cyclable Blvd Morland sera préservée, les circulations autour du jardin également. Il n'y aura donc pas de nuisances directes en termes de bruit ou de circulation de piétons et cyclistes.

Les travaux de la rue de Sully sont également prévus d'octobre à décembre 2018, et n'entraîneront aucune nuisance directe.

Les membres du Conseil de quartier rappellent avoir fait des propositions pour la rue de Sully et le Blvd Bourdon en juillet 2017 et attendre toujours un retour sur leurs propositions.

La Mairie confirme que les attentes du Conseil de quartier ont bien été transmises aux services des espaces verts et que le projet est en cours de finalisation pour prendre en compte les différentes contraintes et hypothèses. Un point d'information complémentaire sera fait en septembre.

M. Patrice Migault insiste sur le manque de places de stationnement dans le quartier et demande si la rue de Sully ne peut pas être ouverte au stationnement pendant l'été.

Plusieurs membres du Conseil de quartier demandent s'il n'est pas possible de réinstaller l'équipement sportif temporaire « Playground » dans la rue de Sully. En cas d'impossibilité justifiée, il est également proposé de l'installer à l'entrée du tunnel Henri IV au niveau des quais ou sur la place Teilhard de Chardin au moins pendant l'été.

Piste cyclable

La Mairie du 4^e rappelle que le dévoiement de la piste cyclable a été exigé par la Préfecture de Police. Le dévoiement de la piste cyclable va durer jusqu'au 27 juillet. Le concessionnaire devra remettre le site en l'état à l'issue des travaux.

M. Patrice Migault souhaite remonter à la Mairie les problèmes de sécurité constatés à l'angle de la rue Shomberg et du bvd Morland : les vélos continuent leurs trajets tandis que le feu voiture, situé sur la gauche des cyclistes, est au rouge.

Projet Emerige Morland

Le Maire du 4^e invite les Conseillers et conseillères de quartier à la réunion publique qui aura lieu le 26 juin à 19h à la Mairie du 4^e. Les équipes du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre seront présentes, ainsi que celles des concessionnaires pour présenter le Plan d'installation de chantier. Les différentes phases de travaux qui s'étaleront de l'été 2018 à l'été 2021 seront présentées en détails par les porteurs du projet.

Les membres du Conseil de quartier partagent l'avis que la concertation menée par Emerige sur le choix des commerces n'a servi à rien si ce n'est à valoriser l'image d'un promoteur « qui consulte ».

M. Patrice Migault évoquent des nuisances sonores déjà occasionnées par le chantier Morland.

Circulation et pollution

La Mairie du 4^e indique ne pas avoir eu de retour de BruitParif sur la mesure du bruit quai Henri IV. Une relance va être envoyée.

Concernant le tunnel Henri IV, dont certains membres du Conseil de quartier souhaitaient la réouverture provisoire pour délester le carrefour Sully, il est rappelé que le tunnel Henri IV ne sera pas réouvert et que son aménagement fait partie du dispositif Réinventer Paris II, pour lequel le jury d'attribution s'est déjà réuni autour des 4 porteurs de projets suivants : Granite, Link, Paprec B-Moville et Station Henri 24. Les objets de ces projets sont très différents (espace sportif, lieu de stockage, restaurant,...)

Les membres du Conseil de quartier demandent à être concertés. M. Pierre Lucot indique que les 4 lauréats vont déposer leur dossier le 12 juillet et demande à ce que les membres du Conseil de quartier reçoivent par mail davantage de détail sur les projets afin que les remarques du Conseil puissent être prises en compte par le jury. Les membres du Conseil de quartier souhaitent qu'il y ait un espace de réaction pour le Conseil de quartier et les habitants sur le site dédié à ces projets. Ils regrettent une nouvelle fois d'être informés bien tard d'un projet qui les concerne.

Concernant la mise en place d'un radar sur le Quai Henri IV, la Mairie du 4^e précise qu'elle reviendra vers le Conseil de quartier dès réception du retour de la Préfecture de Police, saisie pour la seconde fois par le Maire il y a plus d'un mois et relancé cette semaine. Les membres du Conseil de quartier constatent avoir eu plusieurs fois les mêmes réponses et souhaitent connaître la date d'installation du radar.

Les services techniques de la Ville de Paris travaillent sur l'impact qu'aurait le dévoiement de la circulation du Quai Henri IV vers le Quai Saint-Bernard dans le 5^e. La Mairie revient vers le Conseil de quartier dès qu'elle aura des éléments probants.

M. Pierre Lucot informe le Conseil de quartier qu'une réunion sur site s'est tenue avec le Maire et les Services concernés au carrefour St Paul/Quai des Célestins. Il a été demandé aux services de synchroniser les feux piétons durant le week-end et en soirée à partir de 20h. Les représentants des services vont transmettre cette demande. Une réponse est attendue au plus vite, l'été générant un flux important de piétons vers les berges.

Budget participatif

La Mairie du 4^e explique que des commissions de sélection des projets soumis au vote sont organisées dans chaque Mairie en juin, en présence des services et des élus. Ces commissions sont ouvertes au public et permettent de définir collectivement les projets soumis au vote.

La Mairie du 4^e a organisé la sienne le lundi 4 juin. Les Conseils de quartier ont été invités mais seul un conseiller de quartier de Saint-Merri était présent.

M. Pierre Lucot propose l'idée qu'un membre du Conseil de quartier puisse remplacer la présidence du Conseil de quartier lorsque celle-ci n'est pas disponible.

Le poids donné à l'avis des « services » est regretté par plusieurs membres, ces avis étant le plus souvent peu ou mal motivés.

Ecole Massillon

Le Maire du 4^e a reçu les responsables de l'école Massillon et les a interrogés sur la fin du chantier relayant l'inquiétude du conseil de quartier quant à la finition du projet jugé aujourd'hui comme dégradante pour le quartier (« cages à poules » ou « palissades de chantier sur deux étages », les avis des riverains divergent). L'Ecole Massillon confirme que le chantier serait bien livré début septembre, pour la rentrée scolaire, comme prévu initialement. L'engagement est pris de respecter le permis de construire à propos de la végétalisation de la façade et du toit. Les plantes seront installées en septembre. (Il faudra leur laisser le temps de pousser.) A noter : le bâtiment sera végétalisé sauf au niveau des accès pompiers. Pour plus d'information, les habitants peuvent aller consulter le site de l'école (<https://avenir-massillon.fr/2017/12/14/suivez-lavancee-des-travaux/>) et poser des questions via la boîte aux lettres prévue à cet effet (<https://avenir-massillon.fr/#contact>). Le maire a demandé à ce que les riverains qui le souhaitent soient invités à visiter le lieu à son ouverture.

Vide-greniers Arsenal

Mme Sarah Klucsar annonce que quelques emplacements situés sur le bvd Henri IV devront être déplacés rue de Sully en raison de travaux Enedis réalisés actuellement sur le bvd Henri IV. Elle annonce également que le food-truck initialement choisi s'est désisté et ne participera pas au vide-greniers. Après de nombreux appels, les organisatrices ont cependant trouvé un autre food-truck.

Elle précise que des demandes d'inscriptions continuent à arriver mais que le vide-greniers est complet. Le marquage au sol sera effectué le samedi 23 juin à 16h.

Végétalisation des pieds d'arbre du bvd Morland

M. Patrice Migault signale le manque d'homogénéité dans la pose des barrières de pieds d'arbres installées bvd Morland. Compte tenu de l'investissement financier important du Conseil de quartier, les membres du Conseil de quartier souhaitent un retour sur les installations. Ils regrettent que cela ne soit pas une réussite esthétique.

M. Jean-Claude Nohen signale la présence de pieds d'arbres laissés à l'abandon (déchets, présence d'herbe folle...). Il demande ce que fait la Mairie pour ces pieds d'arbres.

Projet de repas de quartier

Mme Sarah Klucsar propose d'organiser un repas de quartier en septembre afin de répondre notamment aux missions d'animation du Conseil de quartier. Différents sites sont proposés : rue de la Cerisaie, triangle à l'intersection des rues Crillon et de l'Arsenal, rue de Sully. Elle fait un appel aux volontaires pour l'organisation de ce repas de quartier. Mme Julie Legg, Mme Arlette Liébert et M. Patrice Migault se sont portés volontaires pour réfléchir à la mise en œuvre de cet événement.

Regroupement des arrondissements du centre

Une réunion inter conseils de quartier du 4^e a été organisée le mardi 5 juin à la Mairie du 4^e. Une réunion inter-arrondissements s'est tenue le 11 juin à l'Hôtel de ville.

La réunion du 5 juin présentait trois tables de travail axées sur trois thématiques : la géographie des Conseils de quartier, les projets pour les bâtiments vacants et la future Mairie de secteur et la démocratie locale en 2020.

Quatre propositions sont ressorties de l'atelier géographie : garder les 15 conseils de quartier, 1 seul quartier pour les quatre arrondissements, 4 quartiers pour le 1234 (1 quartier = 1 arrondissement actuel), une découpe en 5 quartiers (bord de Seine, quartier cœur, Marais, Sentier, Bourse-Opéra) avec une variante (jardins des Tuileries avec quartier bord de Seine ou avec Bourse).

M. Pierre Lucot, tout en défendant l'idée d'un maintien de l'échelle actuelle, trouve intéressante l'idée d'un quartier pour un arrondissement, avec une éventuelle subdivision en raison de leur taille.

La thématique des futurs services a permis de proposer le projet d'une bibliothèque inter-culturelle (porté par le CQ Saint-Gervais), des bibliothèques dans chaque mairie, des salles pour les expositions et des pôles citoyens dans chacune des mairies.

La question de la démocratie locale nourrit des échanges lors de la réunion du Conseil de quartier. Les membres du Conseil de quartier posent la question du rôle d'un Conseil de quartier par rapport aux décisions qui sont prises en Mairie.

M. Pierre Lucot rappelle le sentiment de frustration exprimé par de nombreux conseillers de quartiers devant le rôle très limité du Conseil de quartier dont les avis sont au mieux consultatifs et dont la Mairie fait peu de cas quant à ses décisions. Il partage l'avis que la question de la démocratie est plus importante que celle de la géographie.

Mme Sarah Klucsar et Mme Julie Legg trouvent que les Conseils de quartier sont des animateurs du quartier et des instances à consulter sur les projets du quartier. Mme Sarah Klucsar est davantage pour l'animation car cela fonctionne, mais confirme que cela relève davantage du domaine associatif. Elle regrette cependant que les avis et propositions des Conseils de quartier pour l'amélioration et la sécurité de vie de quartier n'aient pas trop d'effets.

Les problèmes de la méconnaissance du Conseil de quartier et de sa communication sont évoqués. Le rôle donné aux Conseils de quartier par la Mairie, freine une campagne de communication, les membres présents ayant plutôt tendance à se demander à quoi ils servent...

M. Michel Cribier n'est pas intéressé par les aspects d'animation du Conseil de quartier et comprend que les personnes se découragent. Il fait part de son inquiétude face à une dilution des Conseils de quartier sur un grand territoire.

M. Philippe Roufiat et M. Enrique Castro Munoz évoquent les grandes différences qui existent entre les quatre arrondissements et au sein des chartes des Conseils de quartier. La lenteur des services administratifs est également évoquée.

M. Luc Monti trouve inestimable le fait que des réponses soient apportées à chaque question posées par le Conseil de quartier, et ce malgré parfois la déception sur les réponses. Il explique que les frustrations continueront tant que les Conseils de quartier n'auront pas de légitimité dans les arrondissements et souligne le caractère politique des choses. Il exprime l'importance de faire des animations pour le quartier.

M. Pierre Lucot regrette que le nouveau Maire n'ai pas encore fait le tour des Conseils de quartier. Les membres du Conseil de quartier renouvellent leur demande d'une intervention du Maire à leur réunion de septembre.

Divers

Plusieurs membres du Conseil de quartier signalent le manque d'activité sportive dans le quartier. Ils regrettent de ne plus pouvoir accéder au TEP Neuve Saint-Pierre pour jouer au tennis et faire du sport comme c'était le cas avant en réservant des créneaux par internet. Ils évoquent les nombreuses familles habitant dans des logements sociaux et l'augmentation à venir de la population après la mise en œuvre du projet Morland. Ils souhaitent que la Mairie du 4^e donne les moyens à ces familles de pouvoir pratiquer dans leur quartier du sport.

Les membres du Conseil de quartier signalent le dysfonctionnement des portes du square Galli.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la Cité Saint-Martin, 4, rue de l'Arsenal

mercredi 19 septembre - mercredi 17 octobre - mercredi 21 Novembre – lundi 17 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.